



L'ÉTUDE DES DEMANDES DE CRÉDITS BANCAIRES ACCÉLÉRÉE

Le délais de traitement ramené à «seulement un mois» p.4

NOUVEAU CONTEXTE POLITIQUE DANS LE MONDE ARABE

Les dix dernières années, commencées avec le prétendu «Printemps arabe» en 2011, ont conduit le monde arabe dans une situation catastrophique qui a pleinement profité à ses ennemis, en premier lieu l'entité sioniste. Les puissances impérialistes n'ont pas hésité à faire intervenir l'OTAN, dans le cas de la Libye, pour assassiner Mouammar El Gueddafi, puis ont tenté, vainement, avec l'aide des pays réactionnaires arabes, de rééditer leur coup contre la Syrie.

LA PALESTINE À NOUVEAU CAUSE COMMUNE

p.2

● Soutien constant et inconditionnel au peuple palestinien

PRIORITÉ DE LA MODERNISATION DE L'ADMINISTRATION DOUANIÈRE
L'Etat vise à rendre l'entreprise nationale plus compétitive à l'exportation p.4

DANS UN BILAN DE L'ANNÉE 2020



1.924 déclarations de soupçon enregistrées de blanchiment d'argent p.3

Registre de commerce

Plus de 2,1 millions d'inscriptions au 5 janvier 2021

Le nombre des commerçants en exercice immatriculés au registre de commerce à travers le territoire national s'élève à 2.126.349 personnes physiques et morales au 5 janvier 2021, a-t-on appris, mardi, auprès du Centre national du registre de commerce (CNRC).

Khaldi

Démarches pour simplifier des procédures douanières

Le Directeur général des Douanes, Nouredine Khaldi a fait part lundi soir à Tlemcen de démarches prises par sa Direction pour simplifier des procédures douanières au profit des opérateurs économiques.



L'ANP

Commémore le 63^{ème} anniversaire des événements de Sakiet Sidi Youcef

Le Centre d'information territorial de l'Armée nationale populaire (ANP) de Souk Ahras a organisé diverses activités culturelles et une exposition pour commémorer le 63^{ème} anniversaire du bombardement du village de Sakiet Sidi Youcef par l'aviation coloniale française, le 8 février 1958, au cours duquel de nombreux civils algériens et tunisiens ont été tués.

Nouveau contexte politique dans le monde arabe

La Palestine à nouveau cause commune

Les dix dernières années, commencées avec le prétendu «printemps arabe» en 2011, ont conduit le monde arabe dans une situation catastrophique qui a pleinement profité à ses ennemis, en premier lieu l'entité sioniste.

Les puissances impérialistes n'ont pas hésité à faire intervenir l'OTAN, dans le cas de la Libye, pour assassiner Mouammar El Gueddafi, puis ont tenté vainement, avec l'aide des pays réactionnaires arabes, de rééditer leur coup contre la Syrie. Pour détruire le Yémen, c'est toute une coalition de pays arabes réactionnaires qui a été mobilisée, vainement là aussi. La tentative d'entraîner le monde arabe dans un mouvement de reconnaissance d'Israël, fondé sur du bluff médiatique et avec une ingérence américaine flagrante, a échoué. La réunion extraordinaire, lundi au Caire, du Conseil de la Ligue arabe au niveau ministériel, consacrée au renforcement de la solidarité et de l'action arabe commune, et à l'ancrage des constantes et références arabes et internationales envers la cause palestinienne - telle qu'elle a été décrite dans un tweet de notre ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum - sera-t-elle le début d'un nouveau contexte politique plus favorable au monde arabe? La réunion du Caire s'est tenue après l'annonce historique de la décision de la Cour pénale internationale (CPI) que la compétence territoriale de la Cour dans la situation en Palestine, un État partie au Statut de Rome de la CPI, s'étend aux territoires occupés par Israël depuis 1967, à savoir Ghaza et la Cisjordanie, y compris El Qods-Est. Israël n'est plus à l'abri d'une enquête pour crimes de guerre. Dans une recommandation ayant sanctionné les travaux de la réunion du Caire, les ministres arabes des Affaires étrangères ont réaffirmé la centralité de la cause palestinienne et l'engagement de tous les pays arabes à soutenir les droits légitimes et inaliénables du peuple palestinien, notamment son droit à l'autodétermination et à la création d'un État palestinien indépendant. Ils estiment que les développements que connaît la région exigent une position inclusive qui devrait asseoir la sécurité na-



■ Boukadoum : «Le monde arabe traverse plusieurs crises qui se sont aggravées menaçant son unité, sa souveraineté et son indépendance». (Photo : D.R)

tionale des pays arabes, au service de leurs intérêts communs, sans ingérence étrangère. Ils ont souligné la nécessité de consolider l'action arabe commune sur la base d'une vision à la hauteur

Soutien constant et inconditionnel au peuple palestinien

La position de principe de l'Algérie concernant la Palestine occupée a été réaffirmée par le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, lundi au Caire lors de la session extraordinaire du Conseil de la Ligue arabe au niveau ministériel. Il s'agit d'une position constante et inconditionnelle en faveur du peuple palestinien pour le recouvrement de tous ses droits spoliés et à l'établissement de son État indépendant et souverain sur les frontières de 1967 avec El-Qods pour capitale sur la base de l'initiative de paix arabe.

Dans son allocution prononcée à cette occasion, Sabri Boukadoum estime que «la cause palestinienne a connu dernièrement ses moments les plus difficiles». Il a appelé à «reprendre les choses en main afin de créer les conditions idoines pour la relance du processus de négociations sur la base des références de paix convenues au niveau international et conformément aux résolutions pertinentes de l'ONU, aux principes de la légalité internationale et à l'initiative de paix arabe». Notre ministre des Affaires étrangères a fait remarquer que «l'étape actuelle est délicate, d'où l'impératif de mettre d'abord de l'ordre dans les affaires intérieures, de conjuguer les efforts, de placer l'intérêt de la cause palestinienne avant toute autre considération et de veiller à ce que nos positions soient en accord avec les intérêts nationaux communs». «Tout en me félicitant, par la même, des efforts fournis pour l'unification des rangs palestiniens, je salue les frères en Palestine, pour l'étape importante franchie récemment, laquelle consiste en l'organisation de l'élection présidentielle et des élections législatives, que nous souhaitons voir contribuer à la promotion de la réconciliation et à l'unification de la position palestinienne», a-t-il poursuivi.

«Bien évidemment, la cause palestinienne figure en tête de nos priorités, au regard de la place qu'elle occupe dans nos cœurs tous», a-t-il assuré, ajoutant : «Je tiens à cette occasion, à rappeler que mon pays, qui a eu l'honneur d'abriter la proclamation de la création de l'État palestinien, le 15 novembre 1988, réaffirme sa position constante et inconditionnelle de soutien au droit du peuple palestinien au recouvrement de tous ses droits violés et à l'établissement de son État indépendant sur les frontières de 1967, un État entièrement souverain et ayant Al-Qods pour capitale, sur la base de l'initiative de paix arabe». Sabri Boukadoum a tenu également à rendre hommage «au frère et camarade, feu Saeb Erekat, qui nous a quittés depuis quelques mois et qui a consacré sa vie à défendre la cause palestinienne et les droits légitimes du peuple palestinien frère».

des développements, dans l'objectif de servir les intérêts des peuples arabes dans un monde en mutation et à multiples défis, tout en mettant l'accent sur le principe de la souveraineté des pays arabes dans la prise de décisions, avec l'attachement plein aux questions et droits constants, à leur tête la cause palestinienne. Dans son allocution à l'occasion de la réunion extraordinaire du Conseil de la Ligue arabe au niveau ministériel, Sabri Boukadoum a fait constater que «le monde arabe traverse plusieurs crises qui se sont aggravées menaçant son unité, sa souveraineté et son indépendance». Il estime que «cette situation nous oblige à consentir des efforts sincères en vue de rejeter la violence et de relancer des solutions pacifiques et politiques de manière à garantir la sécurité et la paix au profit de nos peuples et de nos pays». Pour Sabri Boukadoum, «cet objectif ne saurait être atteint que par une vision commune afin de résoudre ces crises et relever tous les défis auxquels nous sommes confrontés, et dans un second temps, la mise en place d'un mécanisme collectif efficace, à même de faire face à tout imprévu, de façon à trouver des solutions rapides au niveau arabe». «Il convient également, a-t-il souligné, de rappeler la position de principe que l'Algérie a défendue dès le début dans toutes les réunions arabes et internationales rejetant toute internationalisation de nos questions arabes. Mon pays a tout fait pour trouver des solutions pacifiques qui évitent l'effusion du sang arabe et qui préservent l'unité et la souveraineté des pays arabes, et s'est opposé à toutes les démarches contraires à cette position de principe», a-t-il ajouté. A propos des mécanismes de l'action arabe conjointe, Sabri Boukadoum a évoqué la réforme de la Ligue arabe qui «est devenue nécessaire pour la préservation de l'harmonie des rangs arabes et le maintien de la sécurité nationale arabe ... Pour ce faire, il faut revoir les structures et les approches du système actuel afin de s'adapter aux changements et relancer le rôle de notre organisation dans l'instauration de la paix et de la stabilité».

Lakhdar A.

Voir sur Internet www.lnr.dz.com

L. A.

REPÈRE

Sahara occidental

La situation régionale et le dossier du Sahara occidental inscrits dans la stratégie de la Suisse

Les questions régionales et internationales, particulièrement la situation en Libye, au Sahel et au Sahara occidental ont été au centre de discussions entre le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum et le vice-président de la Confédération helvétique, chef du Département fédéral des Affaires étrangères, Ignazio Cassis, dans le cadre de la nouvelle stratégie suisse pour l'Afrique et la région du Sahel.

La visite de M. Cassis en Algérie, première station de sa tournée en Afrique, qui le conduira au Mali, au Sénégal et en Gambie, a, entre autres objectifs, de renforcer la coordination et la concertation entre les deux pays autour des différentes questions internationales et régionales, avec, à leur tête la question du Sahara occidental, rapporte le site El Portal Diplomatico citant un document du Département fédéral des Affaires étrangères. Dans son document, le ministre suisse des Affaires étrangères a précisé que «la Suisse adoptera, pour la première fois, une stratégie destinée à l'Afrique subsaharienne et à la région du Sahel 2021-2024», rapporte la même source.

«La Suisse compte, à la faveur de cette stratégie, jeter la lumière sur la diversité des liens établis avec la région, et approfondir les relations avec les pays africains», a souligné M. Cassis qui précise que cette stratégie «a été développée sur la base d'une large concertation à laquelle ont participé les représentations diplomatiques de plus de 30 pays africains, avec un véritable esprit de partenariat».

Cette stratégie repose, selon le document, sur un ensemble d'instruments, dont le renforcement des valeurs de la solidarité et de la coopération internationale, le respect des droits de l'Homme, l'appui des valeurs de la démocratie outre la sécurité et la stabilité.

Agence



Dans un bilan de l'année 2020

1.924 déclarations de soupçon enregistrées de blanchiment d'argent

La Cellule de traitement du renseignement financier (CTRF) a reçu plus de 1.900 déclarations de soupçon en 2020, transmises particulièrement des banques et des établissements financiers, dans le cadre de la lutte contre le blanchiment d'argent, a indiqué le ministère des Finances dans son rapport d'activités de l'année écoulée.

Le bilan de cet organe relevant du ministère des Finances fait ressortir que 1.924 déclarations de soupçons avaient été enregistrées au niveau de la CTRF durant l'année 2020, selon la même source.

Durant la période allant de 2018 à novembre 2020, la cellule a reçu un total de 6.354 déclarations de la part des banques et établissements financiers dans le cadre de la lutte contre le blanchiment d'argent.

Elle a également été destinataire, pour la même période, de 398 rapports confidentiels de l'administration des douanes, des impôts, de l'Inspection générale des finances (IGF) et de la Banque d'Algérie dont 54 au titre de l'année 2020, ajoute la même source. Au titre de l'année 2020, l'exploitation des informations



■ La CTRF avait «intensifié les actions de coopération avec ses homologues étrangers pour lutter contre le blanchiment d'argent, les transferts illicites et le financement du terrorisme». (Photo : D.R)

suscitées a permis à la CTRF de signaler tous les cas suspects aux autorités nationales concernées. De plus, la CTRF a transmis aux autorités judiciaires, 11 dossiers résultant des analyses spontanées réalisées sur les déclarations de soupçon, rapports confidentiel ou information spontanée en provenance des cellules étrangères homologues. Dans ce cadre, le document souligne que la CTRF

avait «intensifié les actions de coopération avec ses homologues étrangers pour lutter contre le blanchiment d'argent, les transferts illicites et le financement du terrorisme». Pour rappel, les missions de la CTRF consistent à traiter le renseignement financier recueilli à travers les déclarations de soupçons émanant des institutions financières ainsi que des profes-

sions non financières (notaires, avocats, huissiers de justice, commissaires-priseurs, experts comptables, commissaires aux comptes, commissionnaires en douanes, intermédiaires en opérations de bourse, agents immobiliers, concessionnaires automobiles notamment), concernant des transactions ou opérations douaneuses.

Djamila Sai

BRÈVE

Exposition de produits alimentaires en dehors des locaux

Près de 4.500 infractions

Le ministère du Commerce a recensé un total de 4.476 contraventions relatives à l'exposition de produits alimentaires en dehors des locaux commerciaux, donnant lieu à plus de 700 propositions de suspension de l'activité, selon un bilan 2020 des activités de contrôle de ce phénomène. Les services de contrôle relevant du ministère du Commerce ont mené 180.948 interventions entrant dans le cadre de la lutte contre le phénomène de l'exposition des produits alimentaires en dehors des locaux commerciaux, pendant l'exercice 2020. Ces interventions ont permis de relever 4.476 infractions donnant lieu à l'établissement de 4.293 procès-verbaux, lit-on dans le bilan.

De même que 1.066 mises en demeure ont été exécutées et 737 opérations de fermeture (proposition de suspension de l'activité) ont été recensées, détaille-t-on dans le bilan. Concernant les quantités saisies, le bilan fait état de la saisie de 82.043 litres et de 314.80 tonnes de marchandises, d'une valeur s'élevant à 28.705.535 DA.

Agence

Mouloud Bakli, expert des énergies renouvelables :

«Il faut mettre en place un pôle fort pour les énergies renouvelables»



■ M. Mouloud Bakli, expert des énergies renouvelables. (Photo : D.R)

Le développement des énergies renouvelables est une propriété nationale au cœur des politiques énergétique et économique menées par l'Algérie, selon l'expert en ce domaine, Mouloud Bakli. Lors de son passage à l'émission «L'invité de la rédaction» sur les ondes de la Chaîne III de la Radio algérienne, Mouloud Bakli, expert des énergies renouvelables, a estimé que notre pays accuse du

retard dans ce domaine et qu'il faut très vite agir avant qu'il ne soit trop tard.

Pour lui, la première chose à faire, «c'est de mettre en place, dans les plus brefs délais, un pôle fort, qui sera une sorte de guichet unique, fédérateur et chef d'orchestre de cette transition énergétique tant attendue».

«La priorité des priorités du Gouvernement est de mettre en place

ce pôle, dont on parle depuis des années. Des pays maghrébins et africains comme l'Égypte l'ont déjà fait», a-t-il déclaré dans le même contexte.

Pour lui, nous sommes totalement à côté de ce qu'il faudrait faire.

«Il ya une sorte de cacophonie», a-t-il dit en indiquant qu'actuellement, l'Algérie importe des produits que certains opérateurs algériens exportent, par exemple les structures métalliques.

«Celles-ci sont exportées au Soudan et au Sénégal et surtout elles sont moins chères que les produits chinois», a-t-il expliqué, en ajoutant qu'importer ce que nous produisons déjà un coup de massue à l'égard des industriels algériens qui se sont investis depuis plusieurs années.

Selon lui, l'Algérie des acteurs industriels est audacieuse, il faut que les décideurs s'assoient avec nous (cluster, club energie...).

«Notre pays n'a pas besoin d'opérateurs étrangers, sauf dans des secteurs cibles et complémentaires en concertations avec les acteurs locaux», a affirmé l'invité de la rédaction, en précisant que nous disposons d'une industrie florissante et d'un savoir-faire reconnu, qui se développe depuis une décennie.

Djamila Sai

L'ALGÉRIE EST LA CIBLE D'UNE CYBERGUERRE STRUCTURÉE

Ammar Belhimer :

Communication

«L'Algérie est la cible d'une cyberguerre programmée et portée par des parties étrangères qui ont parié sur l'échec du processus démocratique l'oeuvre du Hirak populaire», a déclaré, hier, Ammar Belhimer, ministre de la Communication, Porte-parole du Gouvernement, à l'issue d'une journée parlementaire organisée au Cercle national de l'Armée à Alger. «Cette cyberguerre féroce a ciblé principalement les institutions de la République, notamment l'Armée Nationale Populaire (ANP) qui n'a pas été épargnée par les ennemis d'hier», ajouta-t-il.

Il a également salué Les efforts de l'ANP face à ce genre de crimes, avant de déclarer : «Les éléments de l'institution militaire nationale, toutes spécialités scientifiques et technologiques confondues, font face, avec la même volonté et compétence, aux plans de ces aventuriers même s'ils se cachent derrière des pseudonymes et des masques sur l'espace bleu (cyberespace)».



Le ministre de la Communication a attiré l'attention sur l'accentuation de la cybercriminalité à chaque étape «cruciale» dans le processus de «Vu que 70% des Algériens consultent la presse électronique, il est devenu urgent de faire face à la cybercriminalité, en se focalisant sur la garantie de la souveraineté cybernétique basée sur la production d'un contenu national qualitatif sur les sites électroniques et la sécurisation du réseau en vue de consacrer la souveraineté de l'Etat», a expliqué M. Belhimer.

A cet effet, le ministère de la Communication a exigé même la domiciliation des sites électroniques régis par le décret exécutif relatif aux modalités d'exercice de l'activité d'information en ligne et de diffusion de mise au point ou rectification sur le site électronique dans le domaine DZ.

Durant cette journée parlementaire auquel ont pris part des cadres de l'Armée nationale populaire (ANP) et de la Sûreté et de la Gendarmerie nationales, des représentants de plusieurs secteurs ministériels et des Conseillers du président de la République ainsi que des enseignants et des experts dans ce domaine, un documentaire audiovisuel sur la cybercriminalité et ses répercussions sur le pays et le citoyen a été projeté.

C. P.

L'étude des demandes de crédits bancaires accélérée

Le délais de traitement ramené à «seulement un mois»

L'instruction ministérielle sera notifiée dans les prochains jours par le ministère des Finances. Les délais d'analyse des dossiers de demande de crédit bancaire et la décision d'octroi sont, désormais, ramenés à «un mois seulement», selon les déclarations du ministre de la tutelle, Aymane Benabderrahmane, avant-hier lors de son déplacement dans la wilaya de Tlemcen.



Le Président Tebboune s'est engagé, dès son intronisation à éradiquer, le phénomène de la bureaucratie et la décentralisation des services administratifs. (Photo : DR)

Une bonne nouvelle pour les investisseurs et les entrepreneurs qui ne cessent de pointer la bureaucratie dans le traitement des demandes de crédit bancaire, depuis des années. Cette décision tant attendue, intervient dans le cadre de la lutte contre la bureaucratie et vise à faciliter l'accès des entreprises aux crédits pour impulser l'investissement national, conformément aux directives du président de la République, Abdelmadjid Tebboune.

«Il sera procédé entre les 10 et le 15 février en cours, à une instruction ministérielle qui sera notifiée aux banques publiques et privées pour encadrer les mesures d'octroi et de suivi des dossiers de crédits spécial pour le financement de projets», a affirmé le premier argentier du pays, mettant l'accent sur l'impératif de mettre en œuvre la réforme bancaire pour mieux accompagner l'investissement national.

Otage de la bureaucratie, le système bancaire est vu comme étant plus un obstacle qu'un moyen de financement par les opérateurs économiques qui plaident depuis toujours pour la libé-

ration de l'acte d'investir et d'entreprendre. Le Président Tebboune s'est engagé, dès son intronisation à éradiquer, le phénomène de la bureaucratie et la décentralisation des services administratifs. La réduction des délais de traitement des dossiers de demande de crédits bancaires tend à faciliter l'accès des entreprises au marché financier. «Cette instruction réduira le délai à un mois pour l'étude des dossiers de crédits, à partir de la date de dépôt du dossier et il ne sera plus permis aux banques de retarder une quelconque étude après la diffusion de cette instruction, laquelle vise à combattre tout blocage bureaucratique», a indiqué le ministre de la tutelle, lors de sa rencontre avec les opérateurs économiques et représentants des Chambres de commerce des wilayas de Tlemcen, de Saïda et de Sidi Bel-Abbès.

En réponse au scepticisme des entrepreneurs qui attendent depuis longtemps l'assouplissement

des délais et l'allègement des dossiers de demande de crédit bancaire, M. Benabderrahmane a assuré que «le débat autour de ce texte de loi aura lieu au courant de cette semaine notamment en ce qui concerne le guichet unique afin de lutter contre la bureaucratie et, partant, alléger le poids des mesures bancaires et douanières des opérateurs économiques, estimant que cela constitue un saut qualitatif pour l'économie algérienne».

D'ici cinq jours au plus tard, le ministère publiera officiellement l'instruction portant sur la réduction à uniquement un mois la période d'étude des dossiers de demande de crédits bancaires. Lors de cette sortie sur le terrain, le ministre des Finances a annoncé, également, «l'ouverture prochainement d'autres guichets à travers nombre de banques dans la wilaya de Tlemcen, notamment en ce qui concerne les produits de finance islamique et autres qui sont dédiés aux petites et

moyennes entreprises (PME)». Il a lancé un défi aux opérateurs économiques nationaux, les exhortant «à relever le défi, à substituer l'importation par l'exportation du produit national et à rivaliser avec les concurrents étrangers sur les marchés». Cependant, ces deux décisions ne suffisent pas pour libérer l'investissement national, les entrepreneurs espèrent une véritable transformation du secteur bancaire, notamment, en ce qui concerne les transactions financières et le paiement des marchandises. La libéralisation de l'économie nationale repose sur la mise en œuvre de toutes les réformes financières et économiques nécessaires pour le développement d'un nouveau modèle solide, transparent et inclusif.

Concernant la réception des livrets fonciers à leurs bénéficiaires, M. Benabderrahmane a indiqué qu'une batterie de mesures de facilitation prises au niveau de la Direction générale des Domaines pour attribuer ces livrets aux citoyens et opérateurs économiques dans un délai ne dépassant pas un mois à partir du dépôt du dossier, signalant qu'il a été procédé à la régularisation de 164.000 actes au niveau national par l'administration des domaines». Il a précisé que «le nombre de dossiers qui ne remplissent pas les conditions de régularisation sont de l'ordre de 8.500 dossiers, a-t-il indiqué, soulignant qu'il existe des obstacles qui freinent les mesures administratives et qu'à la faveur de la numérisation que connaît l'administration des domaines, les citoyens seront soulagés».

Samira Takharboucht

CONSERVATION FONCIÈRE

Document

Un guichet unique pour délivrer les livrets fonciers en 30 jours

Le directeur central de la Conservation foncière et du Cadastre, Farid Arzani, a annoncé, avant-hier, la création d'un guichet unique pour la délivrance des livrets fonciers dans un délai ne dépassant pas les 30 jours, et ce, dans le cadre des efforts visant à faciliter les démarches administratives en faveur des citoyens.

Invité d'une émission de la Chaîne 1 de la radio nationale, M. Arzani a précisé qu'à la date du 7 février en cours, le directeur général des Domaines avait donné une instruction aux directeurs de wilayas pour la création d'un guichet unique au niveau de chaque Conservation foncière avec la mobilisation d'un agent au moins des services du cadastre».

Ce guichet disposera d'un registre répertoriant toutes les demandes de livrets fonciers, avec l'obligation de remettre un accusé de réception au requérant, a poursuivi le même responsable.

La création de ce guichet unique intervient en application des instructions du Premier ministre, Abdelaziz Djerad relative à la mise en place d'un dispositif pour la prise en charge des préoccupations des citoyens et l'allègement des procédures inhérentes à la délivrance du livret foncier, et de celle donnée par le ministre des Finances le 21 janvier dernier, a-t-il ajouté. Le ministre des Finances avait insisté dans son instruction sur «l'importance d'améliorer les conditions d'accueil et d'orientation des citoyens au niveau des services fonciers et du cadastre, et de prendre en charge les demandes de livret foncier au niveau d'un guichet unique dans les 234 Conservations foncières».

Ladite instruction a porté également sur l'impératif de «veiller à l'application des procédures prévues dans la loi, et d'œuvrer pour l'amélioration de la coordination entre les services de la Conservation foncière et du cadastre, et ceux des domaines de l'Etat», selon le même responsable.

«Seuls sont exigés les documents mentionnés dans la loi pour la constitution de ce dossier, devant être examiné dans un délai de 30 jours», a ajouté M. Arzani.

Ainsi, la Conservation foncière est tenue de délivrer, via son guichet unique, les livrets fonciers dans un délai de 30 jours aux citoyens remplissant les conditions réglementaires pour l'obtention de ce document.

Par ailleurs, M. Arzani a expliqué les lenteurs enregistrées par le passé dans la délivrance du livret foncier par l'absence de coordination entre les différents services des Conservations foncières et ceux du cadastre, et le manque d'orientation et d'information des citoyens des documents à fournir pour l'obtention de ce document.

Agence

Priorité à la modernisation de l'administration douanière

L'Etat vise à rendre l'entreprise nationale plus compétitive à l'exportation

De nouvelles mesures administratives incitatives et des facilitations fiscales pour accompagner l'investissement productif des jeunes introduites dans la nouvelle réglementation douanière. Lors d'une rencontre avec les opérateurs économiques tenue dans le cadre de sa visite dans la wilaya de Tlemcen, en compagnie du ministre des Finances Aymen Benabderrahmane, le directeur général des Douanes Nouredine Khaldi est revenu sur les différentes facilitations édictées dans l'objectif d'accompagner efficacement les opérateurs économiques.

«Cette loi oeuvre à faciliter et à simplifier les procédures douanières suivant des normes modernes qui renforcent la compétitivité de l'entreprise productive notamment celle destinée à l'exportation dans le but de construire une économie diversifiée hors hydrocarbures, soutenir les exportations, lutter contre toute forme de bureaucratie administrative et réduire la durée et le coût du transit des marchandises à travers les frontières», a-t-il déclaré, soulignant l'importance «des démarches prises par sa Direction pour simplifier des procédures douanières au profit des opérateurs économiques. Tout comme le secteur bancaire, le prési-

dent de la République, Abdelmadjid Tebboune, avait mis le point sur l'urgence de restructurer le secteur douanier et la modernisation et la numérisation du réseau douanier, obsolète et défectueux. Cette étape a déjà été amorcée par l'administration douanière, selon le même responsable, qui est revenu sur cette nécessité pour «développer et moderniser le corps des douanes algériennes qui est l'objectif primordial que nous recherchons conformément aux directives des hautes autorités du pays».

Indispensable pour protéger et sécuriser les flux financiers et le commerce extérieur, M. Khaldi, a estimé que «cet objectif ne peut être atteint qu'en dirigeant les efforts visant à adopter les technologies modernes dans le nouveau système informatique, à mettre au point des méthodes de dédouanement numérique, à utiliser la technologie pour mettre en œuvre des méthodes de contrôle efficaces et adaptées et à faciliter les opérations de dédouanement et leur accélération, renforcement et soutenant les opérateurs économiques et la coopération mutuelle et permanente et en mobilisant des mécanismes de travail modernes». Veiller au respect des réglementations et procédures mises en place

pour protéger les transactions financières lors des opérations d'échanges économiques, le DG de la Douane a déclaré que «la protection de l'économie nationale est une priorité des services des douanes algériennes assumant leurs missions avec responsabilité, professionnalisme et engagement en adoptant le contrôle douanier moderne pour faire face aux différents moyens de fraude et d'escroquerie et à tout ce qui porte préjudice à l'économie nationale dont la contrebande et la criminalité transfrontalière».

Rappelant, dans ce sens, que les services douaniers ont enregistré plus de 8 milliards de DA de surfacturations, recouvré plus de 43 milliards de DA de pénalités en 2020 et saisi plus de 7 milliards de DA de marchandises dans le cadre de la contrebande frontalière. En plus de doter cette administrations de moyens sophistiqués et modernes facilitant la détection des infractions commerciales, la loi prévoit aussi des solutions pour faciliter l'investissement productif de jeunes à travers «diverses facilités et exonérations prévues par la loi, à l'instar de celles décidées au profit des micro-entreprises et des incubateurs», a-t-il affirmé.

Samira Takharboucht

INFO EXPRESS

Aïn Babouche (Oum El-Bouaghi) Découverte macabre

Dans la journée du 7/2/2021 à 11h20, un jeune homme répondant aux initiales G.H., âgé de 27 ans, a été découvert mort au lieu-dit village Bir Atrous situé à quelques encablures de la commune de Aïn Babouche portant une blessure profonde au niveau du crâne, a-t-on indiqué à la direction de la protection civile de la wilaya de Oum El Bouaghi. Le corps du cadavre a été transféré vers la morgue de l'hôpital Mohamed Boudiaf de Oum El Bouaghi pour subir une autopsie qui dévoilera les circonstances exactes de la mort de ce jeune homme.

A. Remache

Skikda

6 ans de prison ferme contre les anciens directeurs de l'Habitat et de l'AGRFU

Le tribunal de Skikda a condamné dimanche les anciens directeurs de l'Habitat et de l'Agence locale de gestion et de régulation foncières urbaines (AGRFU) à six ans de prison ferme, a-t-on appris auprès d'une source judiciaire.

La même juridiction a prononcé un verdict condamnant à trois ans de prison ferme la sœur et la femme d'un parlementaire du parti du Rassemblement national démocratique (RND). Un officier d'état civil à la commune de Ouled Fayet a également été



condamné à deux ans de prison ferme, tandis qu'une peine de six mois d'emprisonnement ferme a été prononcée à l'encontre d'un fonctionnaire à la direction de l'Habitat de la wilaya de Skikda. Le procureur de la République près le tribunal de Skikda avait requis une

peine de 7 ans à l'encontre des directeurs de l'Habitat et de l'Agence locale de gestion et de régulation foncières urbaines (AGRFU), et une peine de 5 ans à l'encontre des autres accusés dans l'affaire.

Agence

El-Oued

Création d'une pépinière de canne à sucre, première à l'échelle nationale

Une pépinière pour la culture de la canne à sucre, première à l'échelle nationale, a été créée dans la wilaya d'El-Oued, ont annoncé lundi des responsables de la Chambre nationale de l'agriculture. Ce projet, qu'abrite une exploitation agricole privée, s'inscrit dans le cadre des efforts déployés par le secteur agricole dans le but de booster l'agriculture saharienne, notamment les cultures stratégiques, a indiqué à l'APS le président de cette instance, Mohamed Yazid Hambli. Ces initiatives ouvriront de nouvelles perspectives en matière d'investissement agricole pour contribuer au développement de l'économie nationale, a souligné M. Hambli, en marge de sa visite à cette pépinière située dans la commune d'El-Magrane (30 km au nord d'El-Oued). Le propriétaire de la pépinière, Ahmed Abdelkamel Belkharaz, a fait savoir que le début de la réalisation cette expérience remonte à 2017, s'appuyant sur des connaissances techniques pour cultiver ce type de plantes qui s'adapte aux conditions naturelles (sol, eau et cli-



mat) de la région. Les «bons» résultats réalisés, avec l'appui d'un bureau d'études spécialisé indien en vue d'assurer l'accompagnement technique nécessaire et la formation, «encourage à poursuivre le Challenge», a-t-il estimé. M. Belkharaz a mis en relief, à cette occasion, l'efficacité de l'expérience de la culture de la canne à sucre en zones sahariennes en Algérie, et son adaptation aux spécificités du sol et de l'eau, précisant que le rendement obtenu à El-Oued, de 60 quintaux à l'hectare, est, selon lui, «le

plus élevé à travers les pays du bassin méditerranéen». Les superficies consacrées à la culture de la canne à sucre ont connu une expansion dans cette wilaya du Sud-est du pays au titre de l'actuelle saison agricole, en prévision de son intégration comme culture stratégique. Pour le moment, la canne à sucre est utilisée à El-Oued dans la préparation de jus frais ainsi que comme brise-vent freinant le mouvement des sables, afin de protéger les exploitations agricole notamment.

Agence

SOS

Mme Attalah Kheira, âgée de 41 ans, victime d'un accident d'explosion qui a déformé sa main droite avec des brûlures du 3ème degré, doit subir une intervention d'esthétique. Par cet appel demande aux âmes charitables de bien vouloir l'aider afin de subir cette intervention.

MOB : 0799 54 78 67CCP : 170 280 18 clé 90

Demande d'aide financière

Homme, sans revenu, handicapé, diabétique, marié, demande à toute âme charitable de lui venir en aide financièrement afin de lancer un petit projet (vendeur ambulat) pour pouvoir subvenir aux besoins de ses enfants.

Allah Le Tout Puissant vous le rendra.

MOB : 0782519683

L'ANP commémore le 63^e anniversaire des évènements de Sakiet Sidi Youcef



Le Centre d'information territorial de l'Armée nationale populaire (ANP) de Souk Ahras a organisé diverses activités culturelles et une exposition pour commémorer le 63e anniversaire du bombardement du village de Sakiet Sidi Youcef par l'aviation coloniale française, le 8 février 1958, au cours duquel de nombreux civils algériens et tunisiens ont été tués. (Photo > D. R.)

Accidents de la route : 28 morts et 1.324 blessés en une semaine



Vingt-huit (28) personnes ont trouvé la mort et 1.324 autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus dans plusieurs régions du pays au cours de la période allant du 31 janvier au 6 février, indique mardi un bilan hebdomadaire de la Protection civile. (Photo > D. R.)

Affaires religieuses : plus de 18.400 mosquées en Algérie



Le nombre de mosquées en Algérie a augmenté au cours de l'année 2020 à la faveur de l'ouverture de 68 nouvelles mosquées portant leur nombre global à 18 449, selon le bilan 2020 des réalisations et activités du ministère des affaires religieuses et des wakfs. (Photo > D. R.)

Une délégation de la RASD en visite à l'université de Sidi Bel-Abbès



Une délégation de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) a effectué lundi une visite à l'université «Djillali Liabès» de Sidi Bel Abbès, à l'effet de faire connaître la situation vécue par le peuple sahraoui, sa lutte et les développements de la situation régionale, a indiqué le membre du Secrétariat général du Front Polisario, Moulay Ahmed Brahim. (Photo > D. R.)

Ligue arabe

Les ministres arabes des AE prônent une position commune qui rompt avec l'ingérence étrangère

Les ministres arabes des Affaires étrangères ont affirmé, lundi au Caire à l'issue de leur réunion d'urgence, que les développements que connaît la région exigent une position inclusive qui devrait asseoir la sécurité nationale des pays arabes, au service de leurs intérêts communs, sans ingérence étrangère.

Dans une recommandation ayant sanctionné les travaux de la réunion, ils ont souligné la nécessité de consolider l'action arabe commune sur la base d'une vision à la hauteur des développements, dans l'objectif de servir les intérêts des peuples arabes dans un monde en mutation et à multiples défis, tout en mettant l'accent sur le principe de la souveraineté des pays arabes dans la prise de décisions, avec l'attachement plein aux questions et droits constants, à leur tête la cause palestinienne.

Les chefs de la diplomatie des pays arabes ont, en outre, indiqué que la sécurité dans la région demeure une partie intégrante de la sécurité nationale de chaque pays, soulignant «l'impératif pour les pays arabes de faire front commun face aux dangers qui les guettent et aux ingérences internationales et régionales, ainsi qu'aux violations israéliennes de la souveraineté des pays arabes dans la défenses de leurs intérêts communs».

«Sous l'égide de la Ligue arabe, les Etats membres doivent constituer un bloc qui défend des intérêts communs, à même d'empêcher les ingérences de puissances régionales et internationales», ont-ils insisté.

Ils ont, dans ce sens, réaffirmé la centralité de la cause palestinienne et l'engagement de tous les pays arabes à soutenir les droits légitimes et inaliénables du peuple palestinien, notamment son droit à l'autodétermination et à la création d'un Etat palestinien indépendant, tout en exprimant leur attachement à une solution à deux Etats pour parvenir à une paix juste et durable dans la région du Moyen-Orient, appelant la partie israélienne à répondre favorablement à l'Initiative arabe de paix.

Boukadoum prend part à la réunion extraordinaire du Conseil de la Ligue arabe sur la Palestine

Les ministres arabes ont également exhorté les parties internationales, y compris l'Organisation des Nations unies et le Quartet, à prendre des mesures concrètes afin de lancer des pourparlers crédibles qui abordent toutes les questions relatives à une solu-



Sous l'égide de la Ligue arabe, les Etats membres doivent constituer un bloc qui défend des intérêts communs.

(Photo : D.R)

tion finale qui devrait mettre un terme à l'occupation israélienne des territoires palestiniens occupés. Notant, par ailleurs, le besoin urgent d'honorer les engagements pris lors des différents sommets arabes relatifs au soutien financier à l'Etat de Palestine, ils sont mis en relief le rôle de l'Office de secours et de travaux des Nations unies (UNRWA) dans la fourniture de l'aide humanitaire et des services de base aux réfugiés palestiniens, appelant la communauté internationale à s'acquitter de ses obligations envers cet organisme.

Sahara occidental : la fondation Nushatta fait état d'une féroce campagne de répression dans les territoires occupés

Les forces d'occupation marocaines ont lancé une féroce campagne de répression contre les militants sahraouis dans les territoires occupés du Sahara occidental depuis la reprise du conflit armé suite à la violation du cessez-le-feu par le Maroc le 13 novembre dernier, affirme la fon-

dation des droits humains, Nushatta, dans une vidéo postée lundi sur les réseaux sociaux. Dans cette vidéo de deux minutes, la fondation Nushatta parle du cas de la militante Sultana Khaya assignée à résidence dans la localité de Boujdour occupée, pendant 11 semaines. Sultana Khaya affirme que la police l'empêche de sortir de chez elle depuis 79 jours.

D'après la fondation, la militante sahraouie qui «a déjà perdu un œil lors d'une agression policière il y a quelques années, subit, elle et sa famille des violences policières».

La fondation parle également du militant des droits de l'homme, Bachri BinTalb «agressé lui et ses invités» par la police pendant la célébration de son mariage.

Bachri Bin Talb a été par la suite assignée à résidence. Une façon de le «punir» pour son engagement pour l'indépendance du Sahara occidental, affirme la fondation. La Fondation Nushatta, créée en 2013, effectue un suivi régulier de la situation des droits humains dans les territoires

occupés du Sahara occidental. En décembre dernier, elle a présenté un rapport sur la situation des droits de l'Homme dans les villes sahraouies occupées depuis l'agression marocaine contre les civils sahraouis dans la zone tampon à El Guerguarat en novembre dernier.

Le document mis au point, en collaboration avec le Comité norvégien de soutien pour le Sahara occidental et l'organisation espagnole de défense des droits de l'Homme (Nomads), souligne notamment que des journalistes et défenseurs des droits humains sahraouis font l'objet d'une campagne massive d'intimidation et de harcèlement», appelant à cet effet les individus et les organisations à prendre des mesures pour dénoncer ces pratiques.

D'autre part, le rapport fait état de l'arrestation, jusqu'au mois de décembre, de plus de 35 jeunes sahraouis, le plus jeune étant âgé de 12 ans et la plupart d'entre eux ayant entre 16 et 17 ans.

R.I

Forum social sahraoui

120 acteurs régionaux et internationaux attendus

Près de 120 participants parmi des acteurs régionaux et internationaux devront prendre part aux travaux du Forum social sahraoui de solidarité qui débiteront mardi au siège de la jeunesse sahraouie à Chahid El Hafedh dans les camps des réfugiés sahraouis, a annoncé lundi, le ministre sahraoui de la jeunesse et des sports, Moussa Salma. Dans une déclaration à l'APS, le ministre a indiqué que «ce forum s'inscrit

dans le cadre du projet de la jeunesse et la créativité pour la paix, en collaboration avec le ministère sahraoui de la jeunesse», ajoutant que ce projet «fait partie d'un programme élaboré en partenariat avec des organisations internationales dont Oxfam, le Conseil danois pour les réfugiés (DRC), le Comité international pour le développement des peuples (CISP) et financé par l'Union européenne (UE). Au programme de

cet événement, trois ateliers organisés dans les camps de Aousserd, Boudjedour, et Smara qui porteront sur le sujets liés au pillage des richesses du Sahara occidental au regard de la légalité internationale, le rôle pivot de la société civile sahraouie dans les crises, ainsi que le rôle du patrimoine culturel sahraoui comme outil de dialogue», a fait savoir le ministre de la jeunesse. Lancé en 2019 sous forme de formations dédiées

principalement à la société civile sahraouie, Cet événement verra la participation de l'ensemble des ONG activant aux camps des réfugiés, outre le DRC, Oxfam et CISP. Des représentants de la société civile algérienne prendront part aux travaux du forum qui s'étaleront du 09 au 11 février courant, en sus des ONG via la plateforme «Zoom», a indiqué M. Salma.

R.I

contribution

Situation économique et sociale en Algérie

Bilan et perspectives 2021/2024



Professeur des universités, expert international D' Abderrahmane Mebtoul

L'illusion d'une rente éternelle vivant de l'illusion de la rente éternelle, du fait d'une panne d'idées ne peut que conduire le pays à l'impasse

1.-Quelle est la situation de l'économie algérienne ?

Le constat de la situation actuelle concerne la gouvernance où les différents scandales financiers en Algérie, touchent l'ensemble des secteurs publics et privés, dépassant souvent l'entendement humain du fait de leur ampleur. Un ancien Premier ministre ayant présidé aux destinées du pays pendant plus de 20 ans qui demandait à la population l'austérité, déclare publiquement qu'il se livrait à la vente de lingots d'or au marché noir suite aux cadeaux reçus de l'étranger pour services rendus, accentuant le divorce Etat-citoyens. Ces constats témoignent de la désorganisation des appareils de l'Etat censés contrôler les deniers publics et surtout le manque de cohérence entre les différentes structures où le président de la République Abdelmadjid Tebboune récemment en janvier 2021 a mis en relief le résultat mitigé de l'action gouvernementale. Aussi, s'impose une nouvelle politique et la moralisation de la société du fait que la corruption constitue un frein à l'investissement national ou international créateur de valeur ajoutée. Selon Transparency International dans son rapport de janvier 2021 pour l'Algérie, la majorité des institutions administratives et économiques sont concernées par ce cancer de la corruption. L'on sait que les auteurs de l'IPC considèrent qu'une note inférieure à 3 signifie l'existence d'un «haut niveau de corruption, entre 3 et 4 un niveau de corruption élevé, et que des affaires saines à même d'induire un développement durable ne peuvent avoir lieu, cette corruption favorisant surtout les activités spéculatives. Qu'en est-il du classement sur la corruption de l'Algérie de 2003 à 2020 : 2003 : 88^e place sur 133 pays ; 2010 : 105^e place sur 178 pays ; 2015 - 88^e sur 168 pays ; 2019 - 106^e sur 180 pays. Pour le rapport de janvier 2021, pour 2020, l'Algérie est classée à la 104^e place sur 180 pays avec une note de 36 sur 100. Sur le plan de la situation financière, la balance commerciale connaît une détérioration avec le risque de se dégrader au fur à mesure que le dinar algérien se déprécie, le prix du baril baisse et l'investissement public réduit, encore qu'il faille tenir compte de la balance des paiements la sortie de devises des services ayant fluctué annuellement entre 2010/2019 de 10/11 milliards de dollars. Cependant, la dette publique globale (intérieure et extérieure) est relativement faible permettant encore des marges de manœuvres. La dette publique totale est passée de 10,5% du PIB en 2015 à 22,9% en 2016, 37% en 2018 et 48,6% en 2019. Le stock de la dette extérieure est passé

L'épidémie du coronavirus et la chute du cours des hydrocarbures a mis en évidence la vulnérabilité de l'économie algérienne assise essentiellement sur la rente des hydrocarbures qui irrigue toute la société. Dire qu'aujourd'hui que la situation économique et sociale en Algérie est préoccupante constitue un euphémisme, expliquant actuellement les vives tensions sociales (voir notre interview parue dans le quotidien international lemonde.fr Paris- 05/02/2021).

de 21,1 milliards de dollars (33,1% du PIB) en 1986 à 29,5 milliards de dollars (70% du PIB) en 1994 et 17,9 milliards (17,4% du PIB) en 2005 et à 5,7 milliards (2,3% du PIB) en 2019. Quant au service de la dette, il était de 9 milliards de dollars (82% du PIB) en 1994 à 5,5 milliards (16,7% du PIB) en 2005 et 0,2 milliards (2,1% du PIB) en 2019. Quant à l'évolution des réserves de change elles ont évolué ainsi : - 1999 : 4,4 milliards de dollars, - 2005 : 56,2 milliards de dollars, - 2008 : 143,1 milliards de dollars, - 2009 : 147,2 milliards de dollars, - 2010 : 162,2 milliards de dollars, - 2011 : 175,6 milliards de dollars, - 2012 : 190,6 milliards de dollars, - 2013 : 194,0 milliards de dollars, - 2017 : 97,33 milliards de dollars, - 2018 : 79,88 milliards de dollars, - 2019 (avril) : 72,60 milliards de dollars fin 2019 : 62 milliards de dollars, - fin 2020, avant l'épidémie du coronavirus, les prévisions de la loi de finances complémentaire sont de 44,2 milliards de dollars contre 51,6 prévu dans la loi initiale. Le FMI avant la crise prévoyait 33,8 milliards de dollars fin 2020, le trésor français 36 milliards et fin 2021, début 2022, entre 12/13 milliards de dollars. Selon le rapport de la banque mondiale de janvier 2021, les réserves de change, contredisant les prévisions du PLF 2021, pour 2021/2013, sont de 19,2 mois d'importation en 2017, 15,5 mois en 2018, 13,6 en 2020, des prévisions de 5,7 mois d'importation en 2021 et 3 mois d'importation en 2022 donc une cessation de paiement courant le premier semestre 2022.. Sur le plan budgétaire le PLF2021 prévoit les dépenses budgétaires (dépenses de fonctionnement et d'équipement) qui se situent à environ 64,98 milliards de dollars au cours de 128 dinars un dollar au moment de l'établissement de la loi.

Les recettes fiscales globales (ordinaires et pétrolières) sont estimées à 41,62 milliards de dollars, soit un déficit budgétaire record de plus de 21,75 milliards de dollars contre à la clôture 2020 de 18,60 milliards de dollars avec un déficit global du Trésor de 28,26 milliards de dollars, soit 17,6% du PIB. Concernant le taux de croissance, le produit intérieur brut (PIB) à prix courants, devant noter que la valeur du PIB en dinars ou dollars courants pouvant être trompeuse de plusieurs manières, en particulier lors de comparaisons entre deux ou plusieurs années, pouvant être gonflée à cause de l'inflation, ou l'inverse à la baisse à cause de la déflation et pour l'Algérie en monnaies étrangère du fait de la dévaluation du dinar, a évolué de 2000 à 2020 - 2000 5,0%-2005, 6,1%- 2010, - 2015,3,7%- 2018, 1,4 %- 2019, 0,8%. Et en 2020 moins 6,5%, donc une croissance inférieure à la pression démographique, selon la Banque mondiale dans son rapport du 21 janvier 2021, pour 2021, +3,8% et 2,1% en 2022, l'industrie représente moins de 6% du PIB entre 2019/2020 et la ma-

rité du tissu économique est constitué de PMI/PMI peu innovantes, ne maîtrisant pas les nouvelles technologies. Selon les données du ministère de l'Industrie et des Mines, de novembre 2019, à la fin du premier semestre 2019, une grande partie du tissu économique est constituée de PMI-PME au nombre de 1.171.945 entreprises dont 99,98% pour le secteur privée, les sociétés par actions sont moins de 5%.

Les personnes morales –secteur privé, souvent de petites Sarl, sont au nombre de 659.573, les personnes physiques 512.128 dont 243.759 professions libérales, 268.369 activités artisanales et pour le secteur public 344 personnes morales. Par taille 97% sont des TPE de moins de 10 salariés (1.136.787 unités) 2,6% entre 10 et 49 salariés, avec 30.471 et seulement 0,4% avec 4.688. Or contrairement à certains commentaires ignorant les règles élémentaires de l'économie, un taux de croissance positif en T1 en référence à un taux de croissance négatif en t0 donne un taux de croissance faible, pour l'Algérie en 2021 entre 0 et 1% en termes réel. C'est que nous avons assisté à la non-proportionnalité entre la dépense publique et le faible impact, le taux de croissance moyen malgré une recette en devises ayant dépassé les 1.000 milliards de dollars entre 2000/2019 et une importation de biens et services en devises ayant dépassé les 935 milliards de dollars (le solde étant les réserves de change au 31/12/2019) sans compter les dépenses internes en dinars en moyenne 2/3% alors qu'il aurait dû dépasser les 8/10% :mauvaise gestion ou corruption ou les deux à la fois. Si l'on applique un taux de surfacturation de 15% pour la partie devises, entre 2000/209 les sorties illicites de capitaux dépasse les 140 milliards de dollars soit trois fois les réserves de change au 31/12/2020. Aussi ces indicateurs économiques sont fonction des déterminants du cours des hydrocarbures où le cours actuel du Brent coté le 04 février 2021 à 59,03 dollars le Brent et 55,47 dollars le Wit est cependant volatil les investisseurs se montrant préoccupés par les signaux, même faibles, d'un retour du Covid-19 en Chine et avec plus d'intensité aux USA et en Europe. Selon le rapport du ministère de l'Energie de janvier 2021, le chiffre d'affaires de Sonatrach non inclus les dérivées, à ne pas confondre avec le profit net, devant retirer les coûts et la part des associés, a été fin 2020 de 20 milliards de dollars, et 22 milliards de dollars avec les dérivées, avec avec une forte baisse en volume physique, (moins 11%). Les revenus de l'Etat, ont été au cours de 128 dinars un dollar de 14,5 milliards de dollars de fiscalité pétrolière versé au Trésor public durant l'année 2020, en baisse de 31% rapport

au montant de 2019. Pour la Banque mondiale le secteur des hydrocarbures représente 94 % de ses exportations de produits 98% et l'équilibre budgétaire, est estimé à 106,3 dollars entre 2020/2021, la BM prévoyant 42 dollars en 2021 48 dollars en 2022, et pour 2022, le ministre de l'Energie annonçant 60 dollars, pour 2021, écart énorme.

Dans ce contexte d'incertitude, avec ce manque de visibilité de la politique socio économique, une bureaucratie étouffante qui enfante la corruption et la sphère informelle (plus de 50% de l'activité économique et 33% de la masse monétaire en circulation avec des banques déstructurées qui croûlent sous le poids des créances douteuses et la majorité des entreprises publiques structurellement déficitaires, avec des comptabilités défectueuses, il est illusoire d'attirer tant l'investissement local à forte valeur ajoutée que l'investissement étranger et encore moins comme annoncé par les pouvoirs publics de dynamiser la privatisation partielle avec une bourse en léthargie où l'on a construit un stade sans de véritables joueurs.

L'Algérie, avec l'accroissement des dépenses improductives, ne peut continuer à naviguer à vue sans vision stratégique, à fonctionner sur la base d'un cours supérieur à 100 dollars le baril, où selon le FMI le cours budgétaire inscrit dans les différentes lois de finances 30 à 40 dollars étant un artifice comptable, le prix d'équilibre était estimé de 104,6 dollars en 2019 et à plus de 110 dollars pour les lois de finances 2020/2021.

3.- Qu'en est-il de la dévaluation du dinar et l'impact sur le pouvoir d'achat?

Selon le rapport de la banque mondiale de janvier 2011, le produit intérieur brut par habitant est passé de 4.077 dollars en 2017 à 4.120 dollars en 2018, à 3.942 dollars en 2019 et 3.232 en 2020, étant prévu à 3.323 dollars en 2021 et à 3.534 dollars en 2022 traduisant une détérioration du pouvoir d'achat, encore que le PIB par tête d'habitant voile d'importantes disparités par couches sociales. Comme plus de 85% des entrants des entreprises privées et publiques proviennent de l'extérieur ainsi qu'une grande partie de la consommation des ménages, la dévaluation du dinar induit un processus inflationniste qui se répercute également sur le pouvoir d'achat. Ainsi, la cotation du dinar est passée en 1970, à 4,94 dinars un dollar, en 1980 à 5,03 dinars un dollar, en 1990 : à 12,02 dinars un dollar, en 1995 à 47,68 dinars un dollar, en 1999 : 66,64 dinars un dollar -2001 : 77,26 dinars un dollar 69,20 dinars un euro -2010, 74,31 dinars un dollar et 103,49 dinars un euro : -2015, 100,46 dinars un dollar et 111,44 dinars un euro - 2018 : 116,62 dinars un dollar et 137,69 dinars un euro : -2019 :119,36 dinars un dollar et 133,71 dinars un euro : -04 février 2021 à 133,3555 dinars et 160,0775 dinars un euro et pour le PLF2021 : 142 dinars pour un dollar en 2021, 149,71 dinars en 2022 et 156 dinars en 2023. Donc, il n'y pas de signe d'amélioration de la situation économique et devant assister à l'amplification de l'inflation du fait que la rentabilité d'un projet PMI/PME ne peut avoir lieu pas avant trois années et 7/8 années pour les projets hautement capitalistiques si le projet est mis en œuvre en 2021.

A.M
(A suivre)

INFO EXPRESS

Alger Exposition de produits alimentaires en dehors des locaux : près de 4.500 infractions

Le ministère du Commerce a recensé un total de 4.476 contraventions relatives à l'exposition de produits alimentaires en dehors des locaux commerciaux, donnant lieu à plus de 700 propositions de suspension de l'activité, selon un bilan 2020 des activités de contrôle de ce phénomène. Les services de contrôle relevant du ministère du Commerce ont mené 180.948 interventions entrant dans le cadre de la lutte contre le phénomène de l'exposition des produits alimentaires en dehors des locaux commerciaux, pendant l'exercice 2020. Ces interventions ont permis de relever 4.476 infractions, donnant lieu à l'établissement de 4.293 procès-verbaux, lit-on dans le bilan. De même que 1.066 mises en demeure ont été exécutées et 737 opérations de fermeture (proposition de suspension de l'activité) ont été recensées, détaille-t-on dans le bilan. Concernant les quantités saisies, le bilan fait état de la saisie de 82.043 litres et de 314.80 tonnes de marchandises, d'une valeur s'élevant à 28.705.535 DA.

R.R

Ouargla

Lancement d'un concours des meilleurs projets innovants

L'incubateur universitaire de Ouargla a lancé récemment un concours des meilleures idées de projet innovant, à l'initiative de l'Agence nationale de valorisation des résultats de la recherche et du développement technologique (ANVERDET), a-t-on appris lundi des organisateurs.

Initiée en coordination avec des partenaires, à l'instar du Groupe Sonatrach, la compétition destinée aux étudiants, chercheurs et jeunes porteurs de projets notamment, aura lieu les 13, 14 et 15 février 2021 via la plateforme «Zoom», a précisé à l'APS, Dr. Mohammed Goudjil, enseignant et responsable à l'incubateur et la Maison de l'entrepreneuriat, à l'université de Ouargla.

Placé sous le slogan «De l'idée à la startup», le concours est ouvert aux étudiants de l'Université Kasdi Merbah, et tout porteur de projet innovant désireux de se lancer dans l'entrepreneuriat, a indiqué M. Goudjil. Le candidat doit avoir une idée de projet pouvant être concrétisée en création d'entreprise dans divers domaines ayant un intérêt socio-économique, a-t-il expliqué, en signalant que la participation par équipe composée de deux à cinq membres au maximum est aussi valable.

Les candidats présenteront leurs projets, en ligne, devant

un comité de présélection, tenant compte de certains critères, notamment l'originalité, l'aspect innovant du projet, le niveau de mutation et son impact socioéconomique et environnemental, a ajouté le même responsable.

Les vingt projets présélectionnés seront assistés pendant deux jours par des coaches spécialisés en management,

marketing, finance, communication et d'autres domaines, a-t-on fait savoir. Le coaching se déroulera en ligne et portera, entre autres, sur la proposition de valeur, le business model et plan d'affaire, analyse financière et préparation de pitch, a-t-on expliqué. La phase de participation au concours se fait par l'inscription en ligne du candidat sur un formulaire via un lien électronique, la clôture des inscriptions est fixée au 6 mars, alors que la sélection finale et l'annonce des lauréats aura lieu le 15 du même mois,

selon un communiqué rendu public sur la page Facebook de l'incubateur universitaire.

Inauguré en octobre dernier, l'incubateur universitaire qu'abrite le pôle universitaire-3 à Ouargla, est une structure d'accueil et d'accompagnement de projets innovants ayant un lien direct avec la recherche, et offrant aux porteurs de projets un appui en matière de formation, de conseil, de finance et les hébergent jusqu'à la création de leurs entreprises ou startups innovantes.

R.R

الحاضنة الجامعية
INCUBATEUR UNIVERSITAIRE



Placé sous le slogan «De l'idée à la startup», le concours est ouvert aux porteurs de projet innovant. (Photo : D.R)

Relizane

L'appel des citoyens de la cité des 600 Logts

Les habitants de la cité des 600 logements, située à l'est de Relizane-ville, se sont rapprochés de notre bureau de rédaction pour exprimer à haute voix leur courroux quant au mauvais cadre de vie qu'ils endurent depuis un bon moment.

Ces derniers affirment que la cité n'est pas réellement prise en charge, où plusieurs problèmes sont enregistrés, notamment, l'état de dégradation des routes dont la plupart ne sont pas goudronnées, l'obstruction des regards d'évacuation dégageant ainsi des odeurs nauséabondes, le manque d'espace vert et autres aires de jeux pour les enfants, l'insuffisance des bacs à ordures et autres. A cet effet, ils interpellent les pouvoirs publics pour une meilleure prise en charge, afin d'améliorer leur cadre de vie. L'état de dégradation du réseau routier de



ladite cité a atteint son plus haut degré. Les travaux de gaz, d'AEP et d'assainissement en sont les principales causes. La situation est la même dans tous les douars relevant de ladite commune, quoique c'est le chef-lieu qui en

pâtit le plus, surtout en ces temps de grandes crues saisonnières qui viennent accentuer la cadence de délabrement et mettre à nu cet état qui fait souffrir les automobilistes et les piétons.

N.Malik

Raccordement aux réseaux d'électricité et de gaz

La priorité aux zones d'ombre

Le ministre de l'Énergie, Abdelmadjid Attar, a affirmé lundi à Bordj Bou Arreridj «la nécessité d'accorder un caractère prioritaire au raccordement aux réseaux d'électricité et de gaz des zones d'ombre, des investissements agricoles et des zones d'activités». «Une zone d'ombre est une zone enclavée privée de toutes les commodités de base de la vie qui nécessite sa prise en charge et son raccordement en urgence aux réseaux de gaz et d'électricité en fonction des autres priorités de la wilaya», a précisé le ministre lors d'une visite dans cette wilaya. Dans le même contexte, M. Attar a insisté sur la nécessité de relier au réseau d'électricité des terres agricoles dont l'exploitation «contribue d'une manière efficace à la sécurité alimentaire et à la création d'emplois». La priorité d'accès aux réseaux d'électricité et de gaz doit aussi, a-t-il dit, être accordée aux investis-

seurs sérieux qui «produisent des richesses, génèrent des emplois et participent au développement économique local». Le ministre s'est rendu aussi sur le site de la zone d'activités «Mechata Fatma» de la commune El Hamadia où activent 14 investisseurs qui viennent d'être raccordés en urgence au réseau d'électricité en attendant l'installation d'un transformateur électrique appelé à favoriser l'implantation d'autres opérateurs. Sur place, M. Attar a notamment affirmé que «l'énergie doit être dirigée aux secteurs producteurs de richesse», soulignant que 78 % de l'énergie est utilisée actuellement par les ménages et les commerces. Le ministre qui était accompagné des autorités locales a présidé le raccordement de 40 foyers au réseau d'électricité et 26 au réseau de gaz dans la zone d'ombre Guezaza dans la commune de Sidi M'barek.

R.R

Annaba : plus de 20% du parc immobilier est vétuste

Anarchie, spéculation et flambée des prix dans le marché de l'immobilier

Des propriétaires comme des promoteurs et des agences immobilières ont fait savoir au bureau régional de La Nouvelle République que les prix des logements de nos jours en Algérie restent très élevés par rapport aux salaires appliqués, et par rapport à certains pays voisins.

La forte demande de location est en train de s'accroître malgré les prix exigés sur le marché de l'immobilier. En tout état de cause, Alger reste parmi l'une des villes les plus chères au monde, compte tenu des prix pratiqués dans son territoire. Le mètre carré se négocie à partir des 4.000 euros dans les quartiers comme Hydra, El Mouradia ou Poirson, soulignent certains bâtisseurs. Le prix d'achat du mètre carré à Paris qui est de 7.745 euros soit 9.468,48 DA est trop élevé par rapport à d'autres pays de l'Hexagone. Or, le parc logement total recensé en fin 2015 fait état de 174.208 habitations dont 11.000 unités précaires implantées dans le chef-lieu de la wilaya d'Annaba, alors qu'en 2020, l'on recense 609.500 habitants vivants dans des logements dont 20% restent vétustes. Le mètre carré à Annaba coûte 360 euros en devis et un F4 se vend à 1 milliard de DA, d'après des estimations communiquées par certains agents immobiliers qui exercent d'ores et déjà sur le chef-lieu de la wilaya d'Annaba, c'est plus de 20% des appartements du parc immobilier de la ville qui sont inoccupés par leurs propriétaires. En effet, durant la saison d'été où fleurit le chiffre d'affaires des agences immobilières grâce à de nombreuses affaires lucratives dans la location d'appartements sur le marché local. Selon nos informateurs, les ensembles immobiliers d'Annaba datent des années 50 mis à part l'ancienne vieille ville qui avait été bâtie durant les années 20 et la majorité du parc immobilier hérité des européens était capable de couvrir uniquement les besoins en matière de demande de logements jusqu'en 1969. L'on souligne à cet effet que comparativement aux villes comme Alger, Oran et Constantine, la wilaya propose peu d'offres d'habitations à louer par rapport à une grande demande. Certains courtiers contactés, nous ont confié que nombreux sont les propriétaires qui difficilement acceptent de louer leurs maisons inoccupées à cause des contraintes que posent certains locataires qui ne veulent pas quitter des fois les lieux à l'expiration du bail de location. Beaucoup d'entre eux acceptent seulement de louer le logement pour usage professionnel. D'autres, par contre, refusent et préfèrent garder



Le prix du mètre carré ne cesse de battre des records d'une année à l'autre dans la wilaya d'Annaba. (Photo: D.R)

leurs appartements vides et fermés. Or, les tarifs à la location, ajoute-t-on, ne sont pas épargnés pour un citoyen simple qui notamment se trouve dans l'obligation de verser une avance d'une année plus un paiement du 13e mois exigé par l'agence immobilière. A titre illustratif, un simple F3 peut de nos jours coûter 35 à 40 mille DA au centre-ville. La location d'appartements de 2 pièces oscille entre, nous informe-t-on, 20 mille DA et 25 mille DA et une vente d'un F4 sur le littoral s'affiche à 3,5 milliards de centimes. Pour ce qui concerne les villas inoccupées situées dans des quartiers résidentiels, seules les grandes sociétés peuvent les louer moyennant un loyer évalué entre 90.000 DA et 100.000 DA par mois, où plusieurs propriétaires préfèrent dans la majorité des cas louer un étage seulement, alors que la vente d'une villa peut rapporter la somme de 25 à 30 milliards cache, a-t-on souligné auprès des agents immobiliers.

Dans ce contexte, il faut signaler aussi que pas mal de fonctionnaires de l'Etat qui avaient bénéficié de logements sociaux transgressent la loi en sous-louant leurs appartements à des tiers pour une somme estimée à 80.000 DA mensuelles, tandis qu'ils ne payent qu'un loyer dérisoire de 1.000 DA à l'OPGI, précise-t-on. A ce titre, il est à relever que ces derniers mois, des

enquêtes fiscales ont été ouvertes pour déterminer les zones d'ombres constatées dans des ventes de biens privés, notamment des logements très chers par certains promoteurs exerçant à Annaba, à hauteur de 1,8 milliard de centimes et qui avaient été déclarés au fisc à près de quatre cent millions de centimes seulement, tout en fournissant de fausses déclarations aux impôts, nous a-t-on fait savoir.

Anarchie dans l'activité immobilière

A en croire nos indicateurs, le marché de l'immobilier fait actuellement face à une flambée des prix dans les ventes et les achats des unités mises sur le marché dont, constate-t-on, plusieurs clients achètent des habitations à plus de 1 milliard de centimes, même s'ils se situent dans une zone extramuros. Une flambée due, d'après des gens du secteur à de nombreux facteurs à l'exemple d'une augmentation des prix des matériaux de construction.

En outre, les prix du mètre carré ne cesse de battre des records d'une année à l'autre et c'est plus de deux millions de centimes le m² dans une simple bourgade, a-t-on précisé.

Les récentes informations publiées par le ministère de l'Habitat et de l'Urbanisme révèlent un nombre de 1.280 promoteurs immobiliers dont 82% sont des privés et 18 % publics ainsi que

31.800 entrepreneurs immobiliers. A noter enfin qu'une réelle anarchie et spéculation touche malheureusement ce secteur très sensible et trop convoité par des milliers de citoyens, ajoutent des professionnels de l'immobilier. La modernisation des villes est le domaine de promoteurs compétents et non l'affaire de l'Etat, le gouvernement a pris les mesures pour que le maximum du parc soit mis en exploitation à travers les dispositions de la loi de Finances 2007 et favoriser la location pour mettre en exploitation les biens immobiliers, sachant que le parc total des logements publics géré par les OPGI est de 800.000.

Pour ce qui est du plan 2010-2014, 2.000.000 logements étaient programmés dont 1.200.000 livrés durant la période quinquennale.

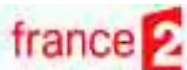
Parmi ces habitations, 800.000 devront être de nature socio-locative et le reste (1.200.000), bénéficieront de l'aide de l'Etat (logements socio-promotionnels, et ruraux). Dans ce même contexte, il est prévu la résorption de l'habitat précaire pour son éradication totale.

Enfin, il faut savoir à ce sujet que lorsque l'Etat fixe le prix d'un bien, l'acquéreur qui le revend ne déclare pas la totalité du prix pour payer moins de taxes. D'où l'indispensabilité de revaloriser le parc immobilier et de baisser davantage la fiscalité.

Programme



12.00 Les douze coups de midi
13.00 Journal
13.55 L'île aux secrets
15.35 Mystère à Salem Falls
17.00 Météo
17.10 Quatre mariages pour une lune de miel
18.15 Les plus belles vacances
19.00 Journal
19.20 Demain nous appartient
20.40 C'est Canteloup
20.55 Doc
21.05 Doc
23.05 New York Unité Spéciale



12.00 Tout le monde veut prendre sa place
13.45 La p'tite librairie
15.05 Je t'aime, etc.
16.15 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre
18.40 Vélo club
19.20 N'oubliez pas les paroles
20.00 Journal
20.39 Basique, l'essentiel de la musique
21.05 La fille dans les bois
22.40 6 à la maison



10.50 Desperate Housewives
10.55 Desperate Housewives
11.45 Desperate Housewives
12.00 Le journal
13.30 En famille
14.00 Notre histoire d'amour
16.00 Incroyables transformations
17.25 Mieux chez soi
18.45 Le journal
20.30 Scènes de ménages
21.50 Le grand restaurant
22.00 Le grand restaurant
22.45 Le grand restaurant



06.30 Boule et Bill
06.42 Boule et Bill
07.09 Ludo
07.00 Garfield & Cie
08.05 Boule et Bill
08.30 Boule et Bill
09.20 Les as de la jungle à la rescousse
10.50 Ensemble c'est mieux !
11.20 La nouvelle édition
11.25 Météo
11.55 Journal
12.45 Météo
12.50 Rex

13.55 Rex
14.25 Rex
15.05 Le Renard
16.45 Personne n'y avait pensé !
17.10 Questions pour un champion
19.20 Plus belle la vie
20.55 Laisse entrer la nature
21.05 Faut pas rêver
22.05 Météo
23.05 Réseau d'enquêtes



20.30 Journal
21.00 Cépages rares, un patrimoine suisse
21.53 Chasselas forever, une histoire de cépage
22.54 Le journal
23.25 Chef.fe.s de brousse



15.00 Un dîner presque parfait
16.55 Un dîner presque parfait
17.50 Un dîner presque parfait
18.50 Un dîner presque parfait
21.05 Lara Croft : Tomb Raider
23.20 Encore heureux



16.50 Late Night
19.15 L'info du vrai
20.13 L'info du vrai, le mag
20.48 La boîte à questions
20.52 Groland le zapoï
21.01 La Gaule d'Antoine
21.07 A couteaux tirés
21.59 The Head
22.52 American Horror Story
23.34 American Horror Story



18.44 La fille dans le brouillard
19.11 J'ai perdu Albert
20.50 Chamboutout
22.28 Le jeu



13.05 Entrée libre
13.40 Le magazine de la santé
14.35 Allô, docteurs !
15.40 Suricates superstars



19.25 Quotidien, première partie
20.10 Quotidien
21.10 La maison du bonheur
21.15 13 novembre
23.20 13 novembre



09.00 Les contes des 1001 darkas
13.50 Maigret
19.43 TPMP : première partie
20.42 Touche pas à mon poste !
21.57 Balance ton post ! L'after
22.57 Balance ton post ! L'after
23.35 Balance ton post ! L'after



20.00 Les as de la jungle à la rescousse
21.05 Les hors-la-loi de la nature
20.10 Une saison au zoo
20.40 Une saison au zoo
21.40 La p'tite librairie
22.35 Les hors-la-loi de la nature



17.01 Le pacte des loups
19.07 Avant l'aube
20.50 Millénium : Les hommes qui n'aimaient pas les femmes
23.04 Blade Runner

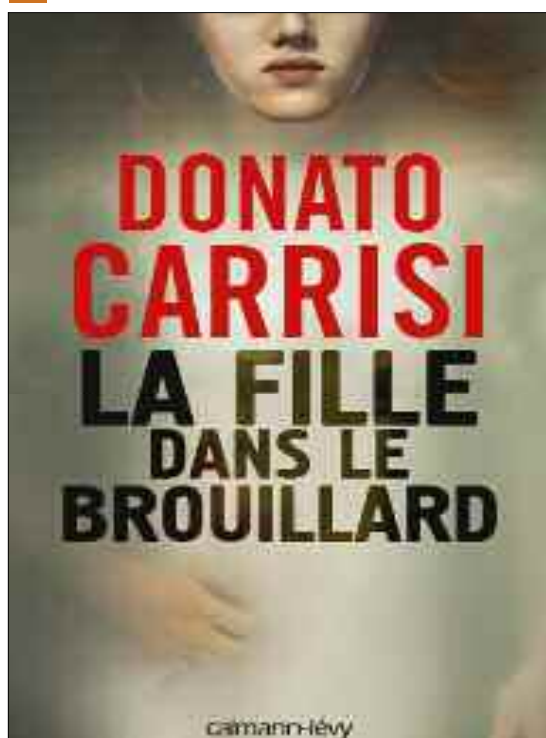


19.45 Arte Journal
20.55 Géométrie de la mort
21.45 Géométrie de la mort
22.35 Monstre sacré
23.25 Khibula



17.45 Eurosport News
20.00 Ethias Cross 2020/2021
20.55 Eurosport News
21.00 Mos - Puebla de Sanabria (230,8 km)
22.30 Les rois de la pédale
23.00 Eurosport News
23.05 Ethias Cross 2020/2021

Sélection



Ciné Premier - 18.44
La fille dans le brouillard
Thriller de Donato Carrisi

→ Un commissaire de police, vedette des médias transalpins, enquête sur la disparition d'une adolescente dans un paisible village de montagne. La veille de Noël, Avechot, petite ville située dans une vallée alpine, est le théâtre de la disparition inexplicable d'Anna Lou Kastner, une adolescente sans histoire. Le très médiatique commissaire Vogel est envoyé sur place pour enquêter, suivi par une meute de journalistes. Persuadé que la jeune fille a été kidnappée, Vogel s'attache peu à son environnement familial bien que ses parents soient membres d'une congrégation religieuse fanatisée.

Ciné Premier - 20.50
Chamboutout

Comédie de Eric Lavaine

→ Depuis l'accident qui a laissé son mari Frédéric aveugle et lourdement handicapé, Béatrice n'a jamais baissé les bras. Pas le choix. La mère de famille a toujours montré une force admirable pour accompagner son conjoint désormais dépourvu de toute inhibition et dont l'unique désir est de manger. Écrire sur la traversée de cette épreuve lui fut d'un grand secours. A la parution de son livre, ses proches évoqués sans complaisance au fil des pages sont en émoi.



Ciné Frisson - 20.50
Millénium : Les hommes qui n'aimaient pas les femmes
Thriller de Niels Arden Oplev

→ Un brillant journaliste d'investigation est engagé par un milliardaire pour enquêter sur la disparition de sa nièce, irrésolue depuis quarante ans. L'aide d'une géniale hackeuse, Lisbeth Salander, ne sera pas de trop.



MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES ARTS

C'EST PARTI POUR LE «THAKAFA-UP CHALLENGE 2021»

Le ministère de la Culture et des Arts lance en collaboration avec le ministère délégué chargé de l'économie du savoir et des start-up le concours «THAKAFA-UP Challenge 2021», ouvert à tout jeune créatif ou start-up, et à tout nouveau projet innovant dans les domaines de la littérature, de la musique, des arts visuels, du théâtre et du cinéma, de l'audiovisuel et du patrimoine matériel et immatériel, selon un communiqué du ministère de la Culture. Les candidats intéressés par la littérature peuvent présenter des projets relatifs à la promotion de la lecture auprès des enfants et des jeunes par des outils technologiques et au développement et à l'enrichissement des plateformes dédiées aux jeunes en contenus culturels ludo-éducatifs.

Dans le volet musical, les projets concerneront des solutions de distribution musicale et de promotion de cet art, outre des solutions de détection et de découverte de talents en musique. L'objectif de ce concours est de faire du théâtre et des différents espaces d'expression des lieux culturels interactifs et attractifs et de développer des dispositifs numériques qui stimulent les interactions avec les publics, notamment dans le domaine des arts scéniques et visuels, selon les organisateurs. S'agissant du patrimoine culturel matériel et immatériel, les projets concernent le développement d'outils numériques pour recueillir, sauvegarder, transmettre et diffuser le patrimoine culturel immatériel et matériel, à travers l'introduction de nouvelles techniques et applications pour téléphone portable. La participation à ce concours est ouverte jusqu'au 28 février via la plateforme numérique «challenge.e-servicesculture.dz» ou le site officiel du ministère de la Culture et l'annonce des lauréats est prévue pour le 13 mars prochain. Ce Concours s'inscrit dans le cadre de «la nouvelle stratégie» du ministère de la Culture visant «à numériser le secteur et à renforcer le tissu entrepreneurial culturel, en encourageant les start-up à participer à la promotion de l'acte culturel et aux industries culturelles, innovantes et cinématographiques, notamment avec la forte utilisation de la technologie numérique», conclut le communiqué.

R.C.

Réhabilitation du ksar d'El-Menea

Ouverture prochaine d'une antenne de l'Ongbc

Une antenne de l'Office national de gestion des biens culturels (Ongbc) sera ouverte «incessamment» à El-Menea pour prendre en charge l'ancien ksar et la préservation contre la dégradation et la décrépitude de ce site culturel classé patrimoine national, a-t-on appris lundi des services de la wilaya de Ghardaïa.

Une équipe pluridisciplinaire de l'ONGBC, du Centre national de la recherche archéologie et d'un directeur central du ministère de la Culture ont été dépêchés sur instruction de la ministre de la Culture et des arts à El-Menea pour concrétiser l'ouverture d'une antenne de l'ONGBC, décidée lors de sa visite dans la région en janvier dernier.

L'équipe entamera également sur les lieux avec les autorités locales l'identification et le diagnostic des dysfonctionnements à l'origine de la dégradation de ce ksar classé patrimoine nationale depuis 1995, la délimitation avec précision de l'espace réel du ksar avec des propositions concrètes élaborées selon une stratégie participative avec la société civile, afin de sauvegarder le ksar et réhabiliter son patrimoine, a précisé le chargé de la culture à Ghardaïa, Mohamed Alouani. Pour faire face à la décrépitude et à l'état de précarité très avancé que connaît cette cité forteresse, le ksar d'El-Menea, une étude technique de confortement et de restauration a été lancée et achevée en 2017, avant d'être gelée pour problème de financement, a-t-il ajouté. La restauration et la revitalisation de ce patrimoine architectural, culturel et historique permet de l'intégrer dans la dynamique de développement que connaît la région d'El-Menea, de promouvoir ses potentialités matérielles et immatérielles et d'encourager l'investissement touris-



tique créateur de richesse et d'emplois, a estimé le même responsable. Le vieux ksar d'El-Menea et ses superbes bâtisses en terre sèche et en pisé, témoignage d'une civilisation riche et des traditions séculaires, connaissent un processus de dégradation très avancé affectant son cadre architectural mettant, par-là, en péril ses valeurs et sa beauté, signale-t-on au secteur de la Culture. Pour la sauvegarde de ce patrimoine de construction traditionnelle et de l'art de construire, selon les techniques ancestrales, l'étude a préconisé en premier lieu la restauration et le confortement du palais de la princesse M'barka Bent El-Khass, la mosquée de 100 m² qui s'est effondrée il y a quelques années, les remparts, quelques habitations et le chemin d'accès au sommet du ksar, ainsi que sa tour de surveillance.

Une citadelle riche par son histoire et la splendeur des paysages l'entourant

Perché sur les hauts sommets arides et escarpés, mais superbes, à la limite de démarcation entre le grand Erg oriental et le grand Erg

occidental, le vieux ksar d'El-Menea est une citadelle riche, aussi bien par son histoire et ses traditions que par la splendeur des paysages naturels qui l'entourent.

Surplombant de plus de 70 mètres l'oasis d'El-Menea enserrée dans un méandre de la RN-1, le vieux ksar d'El-Menea a été édifié au 4^{ème} siècle et offre depuis ses remparts des panoramas spectaculaires d'une rare beauté.

Devenu le premier site culturel et touristique de la région, ce ksar, avec son architecture et ses maisons traditionnelles construites sur un rocher épousant admirablement la nature rocaillieuses, constitue une attraction et un endroit idéal pour les touristes et autres visiteurs de la région. Il constitue une configuration urbaine séculaire qui témoigne d'une civilisation citadine raffinée avec ses habitations étroites marquées par une architecture simple, truffée de niches et d'étagères ainsi que de petites ouvertures pour l'éclairage et l'aération. Sa configuration s'articule autour de la mosquée, point focal autour duquel gravite une spirale

descendantes d'habitations avec un puits collectif et des sites de stockage de denrées alimentaires creusés à même la roche calcaire et qui sont une curiosité pour les nombreux touristes.

Ce patrimoine se dégrade de jour en jour à cause des vicissitudes du temps, de la cruauté des intempéries, et de la précarité des habitants. Autant de facteurs qui entachent le passé prestigieux de cette cité impériale jadis accueillante. Pour cela, la population d'El-Menea ont appelé, lors de la visite de la ministre de la Culture dans la région, à la sauvegarde de ce site culturel (mémoire de la région) et à une intervention afin de juguler la détérioration des constructions, restaurer les cloisons, rebâtir les ruines, et valoriser ce patrimoine.

La concrétisation de la réhabilitation du vieux ksar d'El-Menea s'inscrit dans une stratégie de valorisation de cet espace patrimonial authentique, afin d'amorcer une réelle dynamique locale basée sur la promotion des secteurs du tourisme et de l'artisanat, selon les services du secteur.

R.C.

Appui à l'initiative algérienne

Lancement du Grand musée africain

Le président de la République démocratique du Congo (RDC), Felix Tshisekedi Tshilombo qui assure, depuis samedi, la présidence tournante de l'Union africaine (UA), a déclaré, dimanche, que l'organisation panafricaine va appuyer l'Algérie pour le lancement du Grand musée africain (GMA).

Dans son discours de clôture des travaux du 34^e sommet ordinaire de l'UA, M. Tshisekedi a affirmé que dans le cadre de son plan d'action retenu pour son mandat de président de l'UA pour l'année 2021, «il a été demandé à la commission de l'UA en collaboration

avec les Etats membres de déployer des efforts en vue de la pleine mise en œuvre des activités prévues dans le cadre du thème de l'année 2021 : «arts, culture et patrimoine : des leviers pour construire l'Afrique que nous voulons».

Il s'agit pour les Etats membres, explique le successeur du président sud-africain, Cyril Ramaphosa, «d'obtenir la restitution des œuvres d'art placées hors continent». Il est question également, ajoute le président, de participer à la 2^{ème} réunion biennale de Luanda sur la culture de la paix qui se tiendra

en Angola en 2021. Au titre de son mandat, il est prévu aussi «d'appuyer le gouvernement algérien pour le lancement du grand musée africain GMA», a-t-il fait savoir. Dans le même sens, il a été décidé «de soutenir et participer à la promotion du lancement du grand musée Egyptien (GME) et le musée de Gisah». Dans le programme aussi, l'accompagnement du Sénégal dans la construction du mémorial de l'Ile de Gorée.

Les travaux de la 34^e session ordinaire du sommet des chefs d'Etat et de Gouvernement de l'UA se sont ouverts samedi par visio-

conférence à Addis Abeba.

Le Premier ministre, Abdelaziz Djerdad, qui a pris part en qualité de représentant du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, aux travaux du sommet, a appelé «au renforcement de la solidarité continentale et mondiale et à l'unification des efforts communs pour lutter contre la pandémie Covid-19, mettant l'accent sur la nécessité de permettre aux pays pauvres d'accéder aux vaccins pour pouvoir sortir de cette crise sanitaire qui affecte les efforts de relance du développement».

R.C.

Abdelkader Amrani : «J'ai préféré le challenge du MCA que d'aller à l'étranger»

→ Le technicien Abdelkader Amrani a indiqué lundi avoir refusé l'idée d'aller à l'étranger, pour pouvoir rejoindre le MC Alger (Ligue 1 algérienne de football) en remplacement de Nabil Neghiz, dont le contrat a été résilié à l'amiable.



Amrani n'aura pas la tâche facile au MCA. (Photo : D. R.)

«J'ai préféré le challenge du MCA que d'aller à l'étranger, où j'ai reçu pas mal de contacts. J'ai rapidement trouvé un accord avec la direction. Aucun entraîneur ni joueur ne peut refuser une offre du Mouloudia. C'est un honneur pour moi de diriger le MCA», a affirmé Amrani dans un entretien accordé à l'application officielle du club algérois. Amrani (65 ans) a signé dimanche un contrat de six mois renouvelable, en remplacement de Nabil Neghiz, dont la collaboration a été rompue jeudi à l'amiable, suite à la défaite concédée la veille en déplacement face à la JS Saoura (1-0), en mise à jour de championnat. «J'ai préféré signer un contrat de six mois, car je suis persuadé

que l'avenir d'un entraîneur chez nous est lié aux résultats. Pour moi, c'est plus un contrat moral. A l'issue de la saison, si les conditions seront réunies, je peux prolonger mon aventure», a-t-il ajouté. Concernant la composante de son staff technique, l'ancien entraîneur du CS Constantine a confirmé l'arrivée de l'entraîneur-adjoint Lotfi Amrouche «qui reste un enfant du club et qui

va beaucoup m'aider. Il y aura également l'arrivée du préparateur physique Kamel Boudjenane, qui se trouve actuellement en Espagne et avec qui j'ai travaillé au CR Belouizdad et au Maroc». Concernant l'effectif, Amrani a tenu à le mettre en valeur, se montrant soulagé de pouvoir travailler avec un «bon groupe». «Je connais la plupart des joueurs, à l'image de Bensaha, Frioui ou encore Harrag. C'est un bon groupe, c'est important pour moi. Franchement, je ne me sens pas dépaycé. Lors de mon premier discours aux joueurs, je leur ai demandé d'oublier le passé et de se concentrer sur le match important face au Zamalek en Ligue des champions». Avant d'enchaîner : «La pression existe bien sûr dans ce genre de

grands clubs. Le plus important est de mettre les joueurs dans un environnement idéal et de faire en sorte qu'ils ne subissent pas cette pression, dont je préfère qu'elle soit plutôt sur moi». Enfin, Abdelkader Amrani n'a pas omis de lancer un message aux supporters du «Doyen». «Je suis venu au MCA avec l'intention de réaliser un bon travail et accomplir au mieux ma mission. J'espère être à la hauteur des espérances des supporters, à qui je demande de soutenir leur équipe surtout dans les moments difficiles», a-t-il conclu. Avec un match en moins à disputer face au voisin USM Alger, le MCA a reculé provisoirement à la 7^e place au classement avec 19 points, à huit longueurs du leader ES Sétif.

R. S.

Boukaïs (FAA) :

«Il se peut qu'on demande le report des prochains championnats d'Afrique»

→ Le nouveau président de la Fédération algérienne d'athlétisme, Farid Boukaïs, a annoncé lundi à Alger que sa première importante décision en tant que nouveau patron de l'instance pourrait être d'interpeller le ministère de la Jeunesse et des Sports, pour demander le report à une date ultérieure des prochains championnats d'Afrique de la discipline, prévu à l'été 2021 en Algérie. «La pandémie du nouveau coronavirus a pratiquement tout gelé pendant plus de dix mois et les prochains Championnats d'Afrique sont prévus au mois de juin : autrement dit, dans moins de quatre mois. Honnêtement, et si je n'ai pas la certitude que nous puissions garantir une bonne organisation, qui soit à la hauteur d'un pays comme l'Algérie, je demanderais au MJS que ces Championnats soient reportés à une date ultérieure, pour nous laisser le temps de bien les préparer» a-t-il expliqué juste après son élection. Le président de la Ligue d'athlétisme de Tizi-Ouzou avait remporté le suffrage de cette assemblée électorale avec 39 voix, devant son unique concurrent, l'ancien athlète Yacine Louail, qui a récolté 34 voix. Dans sa nouvelle tâche en tant que président de la FAA, Boukaïs sera assisté de sept membres, à savoir : Mokhtaria Safi, Hocine Boukendoul, Hamid Rahmouni, Tahar Bekhouche, Ferhat Azzem, Mohamed Toumi et Laïd Bessou. Outre la longue période d'arrêt, imposée par la pandémie du nouveau coronavirus, Boukaïs a tenu compte également du mois de

Ramadan (ndlr, au mois d'avril), et pendant lequel les activités seront relativement limitées. Un autre fait qui selon lui fait pencher la balance en faveur d'un éventuel report des prochains championnats d'Afrique, à Oran. Cependant, et loin d'être catégorique à propos de ce report, le nouveau président de la FAA a tenu à rappeler que «impossible n'est pas algérien» et que «tous les efforts nécessaires seront consentis», pour permettre le déroulement de cette compétition «au mois de juin» prochain. Autre priorité pour Boukaïs en tant que nouveau président de la FAA, «la création d'un comité de sages», et dans «les plus brefs délais», pour aplanir les divergences, et surtout pour contribuer au «rassemblement de la grande famille de l'athlétisme» algérien. «Ce comité de sages pourrait avoir aussi un rôle consultatif, et nous serons ouverts à toute proposition émanant de sa part, pour peu qu'elle soit intéressante et qu'elle serve l'intérêt de notre sport», a-t-il tenu à préciser. Initialement, quatre candidats s'étaient présentés à la présidence de la FAA, mais deux d'entre eux ont finalement décidé de se retirer de la course le jour de l'assemblée. Il s'agit de Kamel Benmissi (ancien président de fédération) et Mourad Benslimani (Ligue de Médéa). Idem chez les candidats à faire partie du nouveau bureau fédéral, qui étaient 28 au départ, avant qu'Anwar Taïbi ne se retire au dernier moment, laissant le suffrage se dérouler avec seulement 27 candidats. ■

Sélection (U17)

La Côte d'Ivoire au menu de l'Algérie en amical

→ La sélection algérienne de football des moins de 17 ans (U17) devrait affronter son homologue ivoirienne, en match amical prévu à Alger à une date qui reste à arrêter, en vue de la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2021) prévue au Maroc du 13 au 31 mars, a-t-on appris lundi du directeur technique national (DTN) Ameur Chafik. «Nous avons commencé à ratisser large et contacter les éventuels sparring-partners en vue de la CAN. Nous avons eu un retour favorable de la part de la Fédération ivoirienne, qui a donné son accord pour un match amical à Alger. Notre objectif est de disputer quatre tests amicaux», a indiqué à l'APS le DTN de la Fédération algérienne de football (FAF). La sélection algérienne des U17 a validé son billet pour la phase finale de la CAN-2021 en terminant en tête du classement du tournoi de l'Union nord-africaine de football (UNAF) disputé à Alger du 18 au 24 janvier. Les «Verts» se sont imposés face à la Libye (3-2), avant de faire match nul contre la Tunisie (1-1). L'unique participation de l'Algérie à la CAN des U17 date de 2009, lors de

l'édition disputée à domicile, qui avait vu les joueurs de l'ancien sélectionneur Athmane Ibrir atteindre la finale, perdue face à la Gambie (3-1). «L'intégralité de la préparation va se dérouler en Algérie. La DTN, en concertation avec le staff technique, est en train de tracer le programme de préparation. On en saura un peu plus, une fois les derniers qualifiés connus et le tirage au sort effectué», a-t-il conclu.

Sous la houlette du sélectionneur national Mohamed Lacete, l'équipe nationale des U17 a entamé vendredi un stage au Centre technique national de Sidi Moussa (Alger), en présence de 24 joueurs locaux. Ce premier rassemblement de l'équipe nationale depuis sa qualification pour la phase finale de la CAN-2021 s'étalera jusqu'au 13 février. Outre l'Algérie et le Maroc (pays hôte), six autres nations ont validé leur billet pour la CAN-2021 : le Nigeria, la Côte d'Ivoire, la Tanzanie, l'Ouganda, l'Afrique du Sud et la Zambie, en attendant de connaître les quatre derniers qualifiés à l'issue des qualifications zonales. ■

CHAN-2022

La CAF passe le flambeau à l'Algérie

→ La Confédération africaine de football a remis le flambeau à l'Algérie, futur pays hôte de la prochaine édition du championnat d'Afrique des nations CHAN-2022, décalée à 2023, à l'issue de la finale de la 6^e édition disputée dimanche soir au stade de Yaoundé (Cameroun), a indiqué la Fédération algérienne lundi. C'est l'ambassadeur d'Algérie à Yaoundé, Merzak Bedjaoui, qui a reçu le drapeau de la CAF des mains des officiels de l'instance africaine de football, précise la même source. Pour rappel, le Maroc a remporté,

dimanche, la finale du CHAN-2020 en dominant 2 à 0 le Mali, à Yaoundé. Déjà vainqueurs en 2018, les «Lions de l'Atlas» deviennent la première sélection à remporter la compétition deux fois de suite. La troisième place du tournoi est revenue à la Guinée, vainqueur du Cameroun (pays hôte) sur le score de 2-0. Le CHAN-2020, décalé à 2021 en raison du Covid-19, s'est déroulé dans quatre stades de trois villes camerounaises du 16 janvier au 7 février 2021. ■

EN DEUX MOTS

Ligue 2 : Kamel Mouassa nouvel entraîneur de l'ASMO

Le technicien Kamel Mouassa est devenu le nouvel entraîneur de l'ASMO Oran, a-t-on appris lundi auprès de ce club de Ligue 2. «L'accord a été conclu ce jour avec Mouassa pour qu'il prenne les commandes techniques de notre équipe, avec comme objectif d'accéder en Ligue 1 en fin de saison», a indiqué à l'APS le manager général de la formation oranaise, Houari Benamar. L'arrivée de Mouassa intervient avant quatre jours seulement du coup d'envoi du championnat de l'antichambre de l'élite. Ce technicien, qui a roulé sa bosse au sein de plusieurs formations algériennes, avait réussi à faire accéder l'ASMO en L1 lors de la saison 2013-2014, avant que cette équipe ne retombe à l'issue de l'exercice 2015-2016. La formation de «M'dina J'dida» s'est préparée durant l'intersaison sous la houlette de l'entraîneur-adjoint, Moulay Cherif El Ouezzani et du préparateur physique, Kacem Salim. Elle a effectué un stage d'intersaison d'une dizaine de jours à Oran et disputé pas moins de cinq matches amicaux contre des équipes de Ligue 2, soldés par quatre victoires et une seule défaite face à l'IRB El Kerma (3-0), jeudi passé au stade Habib-Bouakeul d'Oran.



Quotidien national d'information. Edité par la Sarl SEDICOM au capital social de 100 000 DA.
Rédaction - Direction - Administration : Maison de la Presse, 1, rue Bachir Attar, Place du 1^{er}-Mai - Alger.
Tél. : 021 6710.44/6710.46
Fax : 021 6710.75.
Compte bancaire : CPA 103 400 08971.114, rue Hassiba-Ben Bouali, agence Les Halles.
Membres fondateurs :
Gérant, directeur de la publication : **Abdelwahab Djakoune**.
Rédacteur en chef : **Radia Zerrouki**
Directeur commercial : **Ouahid Kouba**.
Composition **PAO La Nouvelle République** Impression Alger : **SIMPAL**.
Tirage : 2500 exemplaires
16 - Pages
Oran : **SIO**. Constantine : **SIE**.
Diffusion centre : **SEDICOM**.
Ouest : **SPDO**. Est : **El Khabar**. Sud : **Trag diffusion** Publicité : **La Nouvelle République**, Maison de la Presse. Tél. : 021 6710.72. Fax : 021 6710.75. E-mail : **lnr98redaction@yahoo.fr** / E-mail pub : **lnr98publicite@yahoo.fr** - ANEP Spa : 1, avenue Pasteur, Alger. Tél. : 021 73.76.78 - 021 73.71.28. Fax : 021 73.95.59 - 021 73.99.19.
Conception : **Studio Baylaucq**, Paris, France. Tél. : +331 44.90.80.40
Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation.

en direct

CHAN-2022

La CAF passe le flambeau à l'Algérie

le match à suivre

Sélection (U17)

La Côte d'Ivoire au menu de l'Algérie en amical

football

Abdelkader Amrani

«J'ai préféré le challenge du MCA que d'aller à l'étranger»

Demi-finales du Mondial des clubs

Face au Bayern Munich, le Ahly prend deux buts

→ **Al Ahly a concédé une défaite logique (0-2) ce lundi en demi-finales du Mondial des clubs. Il promettait de tenir tête au grand Bayern Munich, mais ce Bayern n'a pas voulu céder le ballon aux Égyptiens, bien que la victoire n'était pas facile à arracher. Un but par mi-temps au total, 2-0.**

Pour les gestionnaires du club égyptien, le score ne reflète pas la faiblesse de l'équipe, mais «une philosophie de gérer le match, et de se corriger à la fois». Le score ne peut être qu'une victoire... Nous avons réussi à freiner la vitesse de notre adversaire, il a voulu imposer son jeu, sa tactique et sa philosophie, il a eu en face une équipe solide qui aurait pu faire un excellent résultat. Mais on est tout de même satisfait de ce score», s'exclamaient un membre de l'équipe à la fin de la rencontre. Mais les champions d'Afrique.

Pas de miracle pour les Pharaons

Disant qu'il n'y a pas eu de miracle pour Al Ahly. Ce n'est pas si impressionnant, mais ça gagne au moral au bout du compte. Il n'a pas réussi à épargner ses erreurs devenues des déchets à chaque fois que le cuir caresse la barre transversale. Impuissants, il avait amplement l'occasion de devenir le 3^e club africain à atteindre la finale du Mondial des clubs après le TP Mazembe (2010) et le Raja Casablanca (2013). Le vainqueur de la dernière Ligue des champions africaine s'est logiquement incliné face au Bayern Munich en demi-finales à Doha. Il est vrai que, dès d'entrée, une physionomie presque attendue s'est installée, mais peut-être pas dans de telles proportions, tant les Égyptiens, incapables d'enchaîner plus de deux passes, étaient acculés dans



■ Lewandowski plante un doublé et propulse le Bayern en finale.

(Photo > D. R.)

leurs 30 derniers mètres par les hommes d'Hansi Flick.

Al Ahly souffre, Lewandowski concrétise

On jouait la 17^e minute de jeu, les Diabes Rouges comprenaient que la partie devenait très technique et ils ne pouvaient que se plier logiquement lorsque Gnabry glisse la balle à Lewandowski, qui n'avait plus qu'à faire parler ses talents de finisseur (0-1, 17^e).

Après quelques minutes de flottement où on n'était pas loin du 2-0, les hommes de Pitso Mosimane, soutenus par un stade acquis à leur cause, parvenaient enfin à franchir la ligne médiane et à proposer quelque chose offensivement, mais Taher était repris puis Neuer captait sans

trop de difficultés sa tête trop molle. «Malgré la sortie sur blessure de Maaloul, les Égyptiens allaient un peu mieux dans le jeu, mais tremblaient sur un tir de Roca, capté par El-Shenawy, et surtout sur passe de Kimmich pour Lewandowski, devancé in extremis par la sortie décisive du portier cairote. Après une ultime frayeur sur un coup franc de Kimmich repoussé par le gardien», signalait le reporter sportif qui suivait sur place la partie.

Al Ahly perd tout contrôle

Malgré des occasions toujours en faveur du Bayern, qui manquait de réalisme dans la surface adverse, les champions d'Afrique réussissaient enfin à se montrer davantage offensivement en seconde période avec plusieurs contres qu'ils ne

parvenaient toutefois pas à conclure. Ashraf détourne la balle contre son camp, une ou encore cette tête de Choupo-Moting sur El-Shenawy, les Roten remettait un coup de pression dans le dernier quart d'heure et Lewandowski, complètement esseulé, en profitait pour poster un doublé, de la tête sur un centre de Sané (0-2, 87^e).

Enfin notons que les Égyptiens tenteront de terminer sur une meilleure note jeudi à l'occasion du match pour la 3^e place face aux Brésiliens de Palmeiras, un adversaire plus à leur taille.

H. Hichem

A voir

- Euro Sport 2 : Caen - Paris-SG à 21h
- BeIN Sports 1 : Everton - Tottenham à 21h15

La Der

USM Sidi Bel-Abbès : L'entraîneur Bouakkaz présenté à la presse

L'entraîneur Mouaz Bouakkaz a été présenté lundi à la presse, par la direction de l'USM Bel-Abbès, comme étant le nouveau coach de cette formation de Ligue 1 de football, au moment où le président de la Société sportive par actions (SSPA) du club, Abdelghani El Hennani est entré en contact avec un autre technicien. S'exprimant devant les journalistes, Bouakkaz a indiqué que pour lui, Morsli Bengorine et Bouanani, respectivement directeur général, manager général et secrétaire général, «sont (ses) seuls interlocuteurs», tout en considérant son engagement avec l'USMBA «officiel et réglementaire». Il a, en outre, fait savoir qu'il pren-

dra ses fonctions dans les prochains jours, avouant au passage «la difficulté de la mission» qui l'attend. «Mais ce ne sera pas une mission impossible, vu que l'équipe renferme de bons joueurs. On fera en sorte de redresser la barre», a-t-il déclaré, cité par la page officielle sur facebook de l'USMBA.

La nomination du technicien suisse-tunisien, qui a déjà supervisé les «Vert et Rouge» de la Mekerra lors de leur avant précédent match contre l'USM Alger à domicile, intervient au lendemain du 88^e anniversaire du club, lequel a été fêté par les supporters dans les rues de la ville dans l'inquiétude, en raison du flou qui en-

tourne l'avenir de leur club. En effet, la situation de l'USMBA va de mal en pis. Le bras de fer engagé entre le staff administratif de l'équipe et les actionnaires de la SSPA du club, à leur tête El Hennani, risque de jouer un mauvais tour à l'équipe classée à la 17^e place au classement avec 9 points pour 12 matches joués. Le président du Conseil d'administration, qui ne reconnaît pas la désignation de Bouakkaz à la barre technique, a noué des contacts avec Lakhdar Adjali pour lui confier les rênes techniques de son équipe, affirmant-on dans son entourage. L'USMBA risque ainsi de se retrouver avec deux entraîneurs.